

**Objet : Campagne nationale de bourses de lycée- Année scolaire 2023-2024**

Madame, Monsieur,

Les demandes de bourse nationale de lycée pour la rentrée 2023-2024 sont à effectuer du lundi 29 mai au jeudi 19 octobre 2023 inclus.

**> Vous souhaitez faire une demande de bourse de lycée ?**

La bourse nationale de lycée a pour but de vous aider à assumer les frais de scolarité de votre enfant. La demande de bourse s'effectue en ligne sur le portail Scolarité Services grâce aux identifiants Educonnect fournis (compte responsable uniquement) ou par France Connect, ou sous format papier.

Un "flyer" est transmis à ce courrier et explique la démarche à suivre.

Vous pourrez télécharger et imprimer un accusé de réception de votre demande. En parallèle, cet accusé sera automatiquement envoyé par courriel.

**Une plateforme nationale est également mise à votre disposition par téléphone au 0 809 54 06 06 (prix d'un appel local) du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 8h à 12h (heure de Paris) pour toute aide nécessaire.**

Pour les établissements privés, la demande de bourse doit être faite sous format papier et déposée dans l'établissement fréquenté par votre enfant (voir notice d'information jointe).

**Un accusé de réception vous sera obligatoirement remis, seule preuve de dépôt de dossier de bourse.**

**> Quels sont les éléments pris en compte pour obtenir une bourse de lycée?**

La bourse de lycée est obtenue en fonction de deux critères :

- 1) **Les ressources de la famille** : c'est le revenu fiscal de référence inscrit sur le ou les avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022 du ménage du demandeur.
- 2) **Les enfants à charge** : c'est le nombre d'enfants mineurs, majeurs célibataires et enfants en situation de handicap à charge tels qu'ils figurent sur votre avis d'impôt sur le revenu

Le barème ci-dessous vous permet de vérifier si vous pouvez bénéficier d'une bourse de lycée pour votre enfant :

Nombre d'enfant(s) à charge	1	2	3	4	5	6	7	8 ou +
Plafond de revenus 2022 à ne pas dépasser	20 127€	21 674€	24 769€	28 641€	32 511€	37 157€	41 801€	46 446€

**> Pour en savoir plus :**

Un simulateur accessible depuis **education.gouv.fr/aides-financieres-lycees** permet de savoir si vous pouvez bénéficier d'une bourse de lycée pour votre enfant et estimer son montant.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information.

*Madame la Principale*

**Coupon réponse à rapporter**

**au plus tard le lundi 3 juillet 2023 au secrétariat du collège**

Je soussigné(e) .....  
responsable de l'élève .....  
en classe de .....

**souhaite** effectuer une demande de bourse de lycée pour l'année 2023-2024, **je saisis en ligne ma demande** (voir flyer)

*Si vous avez besoin d'aide pour la saisie en ligne, adressez-vous au  
secrétariat du collège au 05 49 80 57 97.*

ne souhaite pas effectuer de demande de bourse de lycée pour l'année 2023-2024.

**ATTENTION :**

ceci n'est pas la demande de bourse, vous devez saisir votre demande en ligne à l'aide de vos codes Educonnect « parents »  
via : <https://educonnect.education.gouv.fr/>



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



# Demander une bourse de lycée

En ligne c'est plus simple et efficace !

Du 29 mai au 5 juillet 2023

Vous êtes plus  
de **220 000**  
à avoir fait une  
demande en ligne  
en 2022

## Les indispensables pour ma demande de bourse en ligne



Tout document  
mentionnant  
mon numéro fiscal  
et celui de mon  
concubin éventuel



→ L'identifiant  
et le mot de passe  
de mon compte  
unique EduConnect  
ou  
→ de mon compte  
France Connect



Mon adresse  
de messagerie  
électronique

## Le déroulement de ma demande

**1** Je me connecte à **Scolarité services** avec mon compte Educonnect ou  France Connect

<https://teleservices.ac-poitiers.fr/ts>

Un guide est mis à ma disposition pour m'aider à me connecter.

**2** Je fais une demande pour :  
- mon enfant qui était en 3<sup>e</sup> en collège qui est en lycée public à la rentrée 2023 ;  
- mon enfant non boursier déjà scolarisé en lycée public.

**3** Je vois immédiatement si j'ai droit à une bourse et son montant.

Si vous vous apercevez que vous avez fait de bonne foi une déclaration erronée,  
n'oubliez pas de le signaler à l'établissement : vous avez le droit à l'erreur.

[education.gouv.fr/aides-financieres-lycee](https://education.gouv.fr/aides-financieres-lycee)



## COMMENT DEMANDER UNE BOURSE DE LYCÉE ?

### DE QUOI AI-JE BESOIN POUR MA DÉMARCHE EN LIGNE ?

De l'identifiant et du mot de passe de mon compte ÉduConnect. Je peux aussi me connecter au moyen de FranceConnect.  
Plus d'informations au verso.

Du 29 mai au 5 juillet 2023

### LES INDISPENSABLES POUR MA DEMANDE DE BOURSE EN LIGNE



Tout document mentionnant mon numéro fiscal et celui de mon concubin éventuel



L'identifiant et le mot de passe  
→ de mon compte **ÉduConnect**  
ou  
→ mes codes pour me connecter via **FranceConnect**

Plus d'informations au verso



Mon adresse de messagerie électronique

### LE DÉROULEMENT DE MA DEMANDE

**1** Je me connecte à **Scolarité Services** avec mon compte ÉduConnect ou  France Connect [teleservices.education.gouv.fr](https://teleservices.education.gouv.fr)

Je clique sur "**Mes services / Bourse de lycée**" et j'arrive sur le service.

**2** Je fais une demande pour :  
- mon enfant qui est en 3<sup>e</sup> en collège et qui sera en lycée public à la rentrée 2023 ;  
- mon enfant non boursier déjà scolarisé en lycée public.

**3** Je consulte le simulateur pour voir si j'ai droit à une bourse.

Toute l'information sur [education.gouv.fr/aides-financieres-lycee](https://education.gouv.fr/aides-financieres-lycee)

Si vous vous apercevez que vous avez fait de bonne foi une déclaration erronée, n'oubliez pas de la signaler à l'établissement : vous avez le droit à l'erreur.

